



Nota : [Document de référence DC 024](#)

OFFRE DE SERVICES BÉNÉVOLES ET RENSEIGNEMENTS CONNEXES

CLASSER AU DOSSIER
Dossier de renseignement personnel
▶ Original:

Établissement ou bureau de libération conditionnelle

Nom (Famille) / (Prénom(s)) / Initiale(s)		Nom de jeune fille (s'il y a lieu)			
---	--	------------------------------------	--	--	--

Date de naissance YYYY-MM-DD	Lieu de naissance :	Taille	Poids	Couleur des yeux	Couleur des cheveux	<input type="checkbox"/> Femme
	Citoyenneté :					<input type="checkbox"/> Homme

Adresse			Ville	Code postal
---------	--	--	-------	-------------

N° de téléphone (domicile)	N° de téléphone (travail)	Autre n° de téléphone	Adresse de courriel
----------------------------	---------------------------	-----------------------	---------------------

Peut-on vous joindre par téléphone au travail? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	N° de permis de conduire (copie requise pour le dossier)	N° d'immatriculation
---	--	----------------------

Votre nom figure-t-il sur la liste des visiteurs d'un détenu? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui ▶	Nom du détenu
---	---------------

OU Connaissez-vous personnellement quelqu'un qui est incarcéré ou sous responsabilité fédérale? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui ▶	Nom du détenu
--	---------------

Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle pour laquelle un pardon ne vous a pas été accordé? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶	(Indiquez l'infraction et la date)
---	------------------------------------

Faites-vous l'objet d'accusations en instance? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶	(Indiquez l'infraction et la date)
---	------------------------------------

Les études que vous avez faites, vos compétences professionnelles ou autres, vos permis ou certificats, les langues que vous connaissez, vos passe-temps ou vos intérêts récréatifs pourraient-ils vous être utiles dans le cadre de vos activités de bénévolat? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶	(Précisez)
---	------------

Faites-vous partie d'un groupe communautaire quelconque? (Ex. : église, organisme de services). <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶	(Précisez)
---	------------

Avez-vous déjà travaillé comme bénévole? (Veuillez décrire brièvement vos activités en précisant les organismes en question, et utiliser une feuille additionnelle au besoin). <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶	(Précisez)
---	------------

Faites-vous actuellement du bénévolat ou avez-vous offert vos services comme bénévole à d'autres établissements fédéraux ou bureaux de libération conditionnelle? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ▶	(Précisez)
--	------------

À quels types d'activités aimeriez-vous participer à titre de bénévole?

<input type="checkbox"/> Programmes religieux	<input type="checkbox"/> Comité consultatif de citoyens	<input type="checkbox"/> Formation, enseignement	<input type="checkbox"/> Délinquantes
<input type="checkbox"/> Groupes d'entraide	<input type="checkbox"/> Counseling individuel	<input type="checkbox"/> Groupes culturels/ethniques	<input type="checkbox"/> Autre (précisez)
<input type="checkbox"/> Activités récréatives, divertissements	<input type="checkbox"/> Accompagnateur bénévole	<input type="checkbox"/> Délinquants autochtones	▶

Motif justifiant votre choix

Pourquoi voulez-vous être bénévole au SCC?

Références (nom(s)) ▶	N° de téléphone	Lien (autre que familial)
▶		

Référence (suite)			
Contact en cas d'urgence (nom(s))	Adresse	N° de téléphone (domicile)	N° de téléphone (travail)
▶			
▶			
Quelles journées (indiquez les heures) êtes-vous disponible?			

Veuillez compléter le formulaire de demande d'enquête sur le personnel et autorisation ([TBS/SCT 330-23](#)) afin d'obtenir le niveau de vérification approfondie.

DÉCLARATION

Par la présente, j'autorise le Service correctionnel du Canada à utiliser les renseignements qui précèdent pour mener auprès de la police les enquêtes qu'il estimera nécessaires afin de déterminer mon aptitude à être bénévole.

J'atteste également avoir lu les renseignements de la page 2 et je m'engage à respecter les politiques et les règlements applicables qui y sont énoncés si mon offre est acceptée.

Enfin, je reconnais que le Service correctionnel du Canada n'est aucunement responsable des préjudices que je pourrais subir dans le cadre de mes activités en tant que bénévole, sauf si ces préjudices sont directement liés à la négligence d'un ou plusieurs employés du Service, ou encore s'ils surviennent dans des circonstances visées par les politiques du Conseil du Trésor.

Signature du postulant ▶ _____ Date ▶ _____ AAAA-MM-JJ

DÉCISION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Approuvée Refusée Signature du coordonnateur des bénévoles _____ Date ▶ _____ AAAA-MM-JJ

Motifs :

EXTRAITS DE LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

Infractions punissables par procédure sommaire

45. Commet une infraction punissable par procédure sommaire quiconque :

- est en possession d'un objet interdit au-delà du poste de vérification d'un pénitencier;
- est en possession, en deçà de ce poste de vérification, d'un des objets visés aux alinéas b) ou c) de la définition d'« objets interdits »;
- remet des objets interdits à un détenu ou les reçoit de celui-ci;
- sans autorisation préalable, remet des bijoux à un détenu ou en reçoit de celui-ci;
- se trouve dans un pénitencier sans y être autorisé.

Fouille des visiteurs

- Dans les cas prévus par règlement et justifiés par des raisons de sécurité, l'agent peut, sans soupçon précis, procéder à la fouille discrète ou par palpation des visiteurs.
- (1) L'agent qui a des motifs raisonnables de soupçonner qu'un visiteur a en sa possession un objet interdit ou un élément de preuve relatif à la perpétration d'une infraction visée à l'article 45 peut le soumettre à une fouille par palpation.

Fouille de véhicules

- (1) Dans les cas prévus par règlement et justifiés par des raisons de sécurité, l'agent peut, sans soupçon précis et selon les modalités réglementaires, procéder à la fouille des véhicules qui se trouvent au pénitencier.

NOTA : « Objet interdit » désigne tout article qu'un détenu n'est pas autorisé à avoir en sa possession ou qui n'est pas autorisé par le directeur de l'établissement. Si vous n'êtes pas certain si un objet est interdit, veuillez le demander à un agent avant d'entrer dans l'établissement.

MISE EN GARGE

- Il est formellement interdit aux visiteurs d'introduire dans l'établissement des médicaments, obtenus sur ordonnance ou non. Tout médicament que le visiteur a en sa possession doit être placé dans un des casiers de sécurité qui se trouvent à l'entrée de l'établissement. Tous les biens personnels que le visiteur a sur lui, à l'exception des bijoux qu'il porte, doivent également y être rangés.
- Il est formellement interdit aux visiteurs d'apporter ou de boire des boissons alcoolisées sur le terrain de l'établissement.
- Tous les véhicules se trouvant sur le terrain de l'établissement doivent être fermés à clef.
- On peut refuser de laisser entrer dans l'établissement les bénévoles qui n'ont pas sur eux les pièces d'identité requises.

CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les bénévoles doivent s'engager à respecter le caractère confidentiel de tout renseignement personnel fourni par un membre du personnel concernant un détenu ou la famille de ce dernier. (Aux fins de cet article, « détenu » désigne également un délinquant en liberté conditionnelle ou d'office).